



## ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

LP de l'Acheuléen  
21bis rue du 31 août 1944 80090 Amiens / Tel : 03 22 50 43 00



Personne à contacter :  
M. Pouillaude  
D.D.F

### ACCEPTATION DE PFMP

(Attention, ceci n'est pas une convention)

#### CADRE RESERVE A L'ENTREPRISE

##### Champs à remplir obligatoirement

Nom ou raison sociale de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Représentée par : \_\_\_\_\_

(Nom et fonction)

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

Nom et fonction du tuteur du stage : \_\_\_\_\_

Téléphone portable du tuteur : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

Vous voudrez bien préciser dans la grille ci-dessous, les horaires de travail sur une base de 35h.\*

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

*\*Concernant les élèves mineurs : La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 8 heures par jour et 35 heures par semaine. Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs. La période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche, sauf en cas de dérogation légale. Pour chaque période de vingt-quatre heures, la période minimale de repos quotidien est fixée à quatorze heures consécutives pour l'élève mineur de moins de seize ans et à douze heures consécutives pour l'élève mineur de seize à dix-huit ans. Au-delà de quatre heures et demie de travail quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins trente minutes consécutives. Le travail de nuit est interdit :*

*- à l'élève mineur de seize à dix-huit ans entre vingt-deux heures le soir et six heures le matin ;*

*- à l'élève mineur de moins de seize ans entre vingt heures et six heures.*

*Ces dispositions ne souffrent aucune dérogation*

Cette acceptation de PFMP permettra d'établir la convention de stage. Celle-ci devra être impérativement signée par les 4 parties (chef d'entreprise ou son représentant, chef d'établissement, professeur principal et élève) avant le début de la PFMP.

**Merci de bien vouloir cocher au verso les activités réalisables au sein de votre structure.**

## PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) DEMANDE DE STAGE

**PERIODE DE STAGE :**

**L'ENTREPRISE :**

**NOM :**

**SIGNATURE :**

**CACHET :**

**DECIDE D'ACCEPTER EN PFMP**  **OUI**  **NON**

**L'ELEVE**

Nom :

Prénom :

Classe : **S<sup>nde</sup> BAC PRO BBE (Beauté Bien Être)**

**AFIN DE POUVOIR RÉALISER LES ACTIVITES SUIVANTES :**

ACTIVITÉS COMMUNES AUX DEUX MÉTIERS	Oui	Non	ACTIVITÉS SIMPLES* « COIFFURE »	Oui	Non
	Accueil et identification des attentes, motivations et besoins de la clientèle				Mise en œuvre de techniques d'hygiène* et de soins* capillaires : shampooings* et soins*.
Conseil et vente de prestations, produits cosmétiques, capillaires, d'hygiène corporelle, de parfums, d'accessoires et de matériels.			Réalisation d'une coupe* personnalisée femme et homme : égalisations, coupes d'entretien.		
Suivi, développement et fidélisation de la clientèle.			Réalisation d'une modification personnalisée de la couleur : colorations* et/ou d'effets* de couleur.		
Préparation et remise en état des postes de travail en respectant les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.			Réalisation d'une mise en forme durable personnalisée par enroulage*.		
Accueil et installation du (de la) client (e) en respectant les règles de confort			Réalisation d'une mise en forme temporaire* personnalisée et d'un coiffage*.		
Réalisation d'un diagnostic simple en vue d'une prestation			ACTIVITÉS SIMPLES* ESTHÉTIQUE »	Oui	Non
Mise en œuvre d'une démarche écoresponsable de l'environnement (tri sélectif, économies d'eau, d'énergie, de consommables...)			Réalisation des techniques de soins esthétiques du visage* et du corps* : -visage : cou, décolleté ; -corps : (dos), mains et pieds.		
Entretien des matériels (outils, appareils), du linge, des équipements et de l'espace de travail.			Réalisation de maquillage* du visage « jour » et « flash ».		
Présentation et valorisation des produits, matériels, services dans un espace vente (linéaire, vitrine) ou sur un stand.			Réalisation de maquillage* classique des ongles.		
Exploitation des supports publicitaires pour promouvoir un produit ou une prestation.			Réalisation d'une épilation* du visage, des membres supérieurs et inférieurs.		
Participation éventuelle à l'aménagement des espaces techniques, d'accueil, de vente et de stockage.			Réalisation des techniques de soins* des ongles des mains et des pieds.		

ACCEPTATION DU PROFESSEUR :  OUI  NON

NOM ET SIGNATURE DU PROFESSEUR :